

Le nombre total réel des personnes occupées au Canada est passé de 6.4 millions en 1963 à 8.3 millions en 1972 (tableau 8.1), augmentation partagée par toutes les régions du pays (tableau 8.3): dans la région de l'Atlantique l'augmentation a été de 113.000 (21.6%), au Québec de 463.000 (26.3%), en Ontario de 836.000 (35.1%), dans la région des Prairies de 234.000 (20.6%) et en Colombie-Britannique de 308.000 (53.9%).

Le tableau 8.4 montre l'évolution de la répartition proportionnelle des personnes occupées par branche d'activité. La proportion des personnes occupées dans le secteur des services a continué de s'accroître, et dans les industries de biens il s'est produit une diminution correspondante. En 1972, les transports, le commerce, les finances et les services accaparaient 63.3% du nombre total des personnes occupées contre 56.4% en 1963. Par contre, les industries productrices de biens, qui comprennent l'agriculture, les industries primaires, les industries manufacturières et la construction, comptaient 36.7% des effectifs en 1972 contre 43.7% en 1963. Les variations les plus notables ont été enregistrées dans le secteur des services où la proportion des personnes occupées est passée de 26.3% à 33.0%, et dans le domaine agricole où elle est tombée de 10.2% à 5.8%. L'accroissement observé dans les services a été confirmé par les statistiques fournies au tableau 8.5 qui montrent qu'au cours de la période le pourcentage des travailleurs des professions libérales et des techniciens est monté de 10.6% à 14.2%, celui des employés de bureau de 13.4% à 15.4%, et celui des effectifs des services et loisirs de 11.1% à 12.1%.

Sur une base moyenne annuelle, le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active a varié entre 3.6% (1966) et 6.4% (1971); en 1972 le taux moyen était de 6.3%. Le nombre des inactifs est passé en moyenne de 5.8 millions en 1963 à 6.9 millions en 1972, soit une augmentation de 18.5%.

## 8.3 Statistique de l'emploi

### 8.3.1 Emploi, gains et durée du travail

Des données statistiques mensuelles sur l'emploi sont recueillies auprès des grandes entreprises depuis 1921. Les enquêtes qui sont effectuées couramment par Statistique Canada collectent des données sur les rémunérations, les salaires et traitements par personne, la durée du travail, les salaires horaires et hebdomadaires et le nombre d'employés et d'ouvriers ainsi que leurs rémunérations hebdomadaires respectives. Les indices de l'emploi sont fondés sur la base 1961 = 100; les données sont établies selon la Classification type des industries de 1960 bien que les désignations utilisées soient extraites de la «Classification des activités économiques» de 1970.

L'enquête porte sur toutes les branches d'activité économique à l'exception de l'agriculture, la pêche et le piégeage, l'enseignement et les services connexes, et la défense. Sont également exclus les services de santé et bien-être, les organisations religieuses, l'administration publique et les ménages privés.

La statistique mensuelle de l'emploi porte sur le nombre de travailleurs qui reçoivent un salaire dans la dernière période de paie du mois. On recueille des données sur toutes les catégories de salariés à l'exception des domestiques et des travailleurs occasionnels ayant travaillé moins d'une journée pendant la période de paie; sont exclus également les propriétaires et les directeurs d'entreprises. Les enquêtés déclarent la rémunération brute pendant la dernière période de paie du mois, avant les déductions aux fins de l'impôt, de l'assurance-chômage, etc. Les montants déclarés représentent la rémunération brute pour les services rendus et les absences payées au cours de la période indiquée, en incluant les salaires, les commissions, la rétribution du travail à la pièce ou à l'heure, ainsi que les primes de poste, les indemnités de vie chère et les primes d'encouragement et de rendement qui sont payées régulièrement. Les statistiques sur la durée du travail se rapportent aux heures de travail normales et supplémentaires des salariés dont les heures de travail sont enregistrées, de même qu'aux heures attribuées aux salariés en congé payé durant la période visée. Si la période excède une semaine, les données relatives à la rémunération et aux heures de travail sont ramenées à l'équivalent d'une semaine.

**Emploi.** Le tableau 8.6 montre que, au cours de la période 1966-71, l'indice général de l'emploi au Canada par branche d'activité s'est accru de 5.9%. Parmi les secteurs d'activité qui ont enregistré des gains au cours de cette période, les services viennent au premier rang avec une avance de 34.1%, suivis des finances, assurances et affaires immobilières (21.3%), du